

Vous traversez une période difficile ?

La Chambre d'Agriculture, la MSA et la DDTM vous rappellent les différentes ressources mobilisables en cas de difficultés : n'hésitez pas à les solliciter.



Pour les difficultés technico-économiques, vous pouvez vous rapprocher de :

	22	29	35	56
Cellule REAGIR (Chambre d'Agriculture)	07 60 42 23 69	06 73 66 55 79	07 88 40 77 85	06 30 98 17 40
Solidarité paysans	02 96 78 07 21	02 29 20 08 09	02 99 50 70 65	07 81 35 75 10
Cellule accompagnement (DDTM)	02 96 62 69 06	02 96 76 59 30	02 90 02 34 00	—

Ces partenaires pourront vous orienter afin de trouver les meilleures solutions à vos difficultés (audit d'exploitation, dispositifs d'aide pour les exploitations en difficultés...).



En cas de difficulté de paiement des cotisations sociales, vous pouvez également contacter :

MSA Portes de Bretagne

02 99 01 80 95 · contentieux.blf@portesdebretagne.msa.fr

MSA d'Armorique

02 98 85 59 60 · ctx.blf@armorique.msa.fr



Pour les difficultés personnelles, vous pouvez solliciter le service social de la MSA

Un travailleur social peut vous accompagner dans vos démarches et vous proposer différentes aides ou dispositifs, selon vos besoins (aide au répit, remplacement, soutien psychologique, formation...).

MSA Portes de Bretagne

02 99 01 80 20 · secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

MSA d'Armorique

02 98 85 79 79 · interventionsociales.blf@armorique.msa.fr



Vous pouvez également contacter Agri-écoute au **09 69 39 29 19** pour une écoute psychologique anonyme 24/24h 7/7jr (prix d'un appel local).